

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS405

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 3

I - Compléter l'alinéa 12 par les mots :

« , le comité » .

II- En conséquence, aux alinéas 13 et 14 supprimer le mot :

« II » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.